

Arrêté ministériel portant nomination des membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne

A.M. 28-02-2012

M.B. 27-04-2012

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment l'article 34bis;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition du Conseil d'administration de la Haute Ecole Charlemagne du 26 janvier 2012,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne, sur proposition du Collège de direction :

- Mme Corine Matillard, Présidente;
- M. Francis Delannaye;
- M. Bernard Cornelis.

Article 2. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne, sur proposition du Conseil d'Administration :

- Mme Anne-Marie Martin Lanero;
- M. Marcel Mainville;
- Mme Monique Bierwerts.

Article 3. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Charlemagne, eu égard à leurs compétences particulières :

- Mme Anne Girin;
- M. Philippe Delcuve.

Article 4. - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2016.

Bruxelles, le 28 février 2012.

J.-Cl. MARCOURT